Presse écrite FRA

Le Monde argent

Edition : **20 octobre 2026 P.2**
Famille du média : **PQN (Quotidiens nationaux)**
Périodicité : **Mensuelle**
Audience : **2447000**
Sujet du média : **Banques-Finance**





p. 1/1
Journaliste : **LAURENCE DAVID**
Nombre de mots : **966**

DOSSIER
LE MONDE • ARGENT
MARDI 20 OCTOBRE 2026

Les fonds en euros nouvelle génération

Trois familles de produits, aux fonctionnements bien spécifiques et ciblant davantage de rendement, ont fait leur apparition

Des fonds « croissance » d'Axa rémunérés à 3,13 % en 2025, à 3,75 % pour Ampli Assurance-vie, ou encore à 4,1 % pour Corum EuroLife : générées sans biais promotionnels, ces performances ont évidemment toutes les raisons d'attirer l'attention des épargnants en quête à la fois de rentabilité et de sécurité. Ces produits financiers ont en effet, comme un fonds euros classique, pour point commun de protéger le capital investi. Mais cette garantie n'est pas forcément de 100 %, ni effective à tout moment. Quant au rendement, il peut fluctuer fortement d'une année à l'autre. Pour schématiser, on peut regrouper ces offres en trois familles distinctes, aux fonctionnements bien spécifiques.

Les fonds eurocroissance, un engagement de long terme

Créé en 2014 afin d'ouvrir une troisième voie entre les fonds en euros classiques et les supports risqués en unités de compte, l'eurocroissance propose une protection totale ou partielle du capital (en deçà de 100 %, on parle de fonds « croissance ») non pas permanente, mais à échéance (huit ans minimum, jusqu'à trente ans parfois).

Cet horizon de placement permet *« à l'assureur de desserrer les contraintes d'une garantie permanente du capital au bénéfice d'une gestion plus dynamique et flexible »*, plaide Hugues Aubry, membre du comité exécutif de Generali France. Il se félicite à cet égard des bons résultats obtenus en 2025 par ces solutions hybrides (3,4 % pour les fonds G Croissance 2020 et Générations croiss@nce durable). *« Notre stratégie de gestion a su tirer profit des évolutions du marché, tout en plaçant les enjeux climatiques et de solidarité au cœur de ses priorités »*, ajoute Hugues Aubry.

« Nous commençons à avoir suffisamment de recul pour évaluer la performance des fonds eurocroissance : sur dix ans, entre 2016 et 2025, elle ressort à 3,49 % en moyenne glissante, contre 1,85 % pour les fonds en euros classiques », calcule l'expert Cyrille Chartier-Kastler.

Si attractifs semblent-ils, ces supports, relativement coûteux (0,8 % de frais de gestion en moyenne, selon l'Observatoire des produits d'épargne financière), ne doivent pas être souscrits les yeux fermés. Remodelés par la loi Pacte, les fonds eurocroissance s'apparentent à des produits structurés associant une brique sécuritaire (assise sur des produits de taux pour garantir le capital investi à échéance) à une poche diversifiée gérée activement, dont la prise de risque est endossée par l'assureur.

Une sortie anticipée de ces supports peut donc se solder par une perte sèche. Quant aux performances associées à ces montages, elles sont à leur image : composites et fluctuantes (– 0,09 % en moyenne, par exemple, en 2022, contre + 6,13 % en 2019). Globalisées sur la base de durées d'engagement variables, elles ne peuvent par ailleurs être mises sur le même plan que celles, annuelles et définitivement captées, des fonds en euros garantis à tout moment.

Les fonds à garantie partielle, une dynamique coûteuse

Aujourd'hui, nombre de compagnies proposent des fonds en euros avec une garantie en capital, non plus nette mais brute de frais de gestion, donc minorée de ces coûts. Certaines vont plus loin en promouvant des offres avec une garantie en capital d'emblée réduite (98 %, par exemple). C'est le cas, par exemple, du fonds Euro Nouvelle Génération assuré par Spirica (3,08 % de rendement en 2025), de Suravenir Opportunités 2 (3 %), ou encore d'Euro Private Strategies de BNP Paribas Cardif (2,75 %).

CES PRODUITS FINANCIERS PROTÈGENT LE CAPITAL INVESTI

L'objectif affiché est simple : il s'agit de donner du lest au gérant afin qu'il puisse puiser de la performance sur les marchés boursiers, tout en assurant la liquidité du fonds. Présentée au départ comme un moyen de pérenniser les fonds en euros dans un contexte où les taux obligataires tendaient vers 0 % (en 2019-2020-2021), la réduction de garantie perd de sa raison d'être dans le contexte actuel. D'autant que, tributaires en partie des fluctuations boursières, les rendements de ces fonds *« restent globalement inférieurs à ceux des euros classiques, comme le montrent leurs performances moyennes de 2,26 % et 2,65 % sur la période 2023-2025 »*, indique Cyrille Chartier-Kastler.

Les fonds axés sur la nouvelle donne obligataire

Apparus en 2023 pour les premiers d'entre eux (Ampli Assurance-vie, Corum EuroLife, SwissLife Euro+), ces fonds ont la force de la jeunesse. Investis dès le départ en obligations rentables (avec une large exposition en crédits privés d'entreprise), ils ont pu immédiatement surperformer le gros du marché constitué de fonds en euros plus anciens encore plombés par des titres acquis dans des périodes (2016 à 2020) où l'OAT dix ans était sous la barre des 1 %. Mieux, les plus récents d'entre eux (Euro Objectif Climat de Spirica ou Vertessima, dévoilé en juillet par Generali France) jouent résolument la carte de l'investissement responsable. *« Les actifs de notre fonds Euros engagements durables sont fléchés à hauteur de 90 % au moins vers des projets, activités ou entreprises durables »*, détaille par exemple CNP Assurances, qui a lancé cette offre en septembre 2025, en partenariat avec La Banque postale.

Ces nouvelles pousses sont toutefois vulnérables, elles ne disposent que de très peu de réserves (PPB, provisions pour participation aux bénéfices), et leurs promoteurs les pilotent avec prudence afin d'éviter qu'un afflux trop important de collecte ne dilue leur actif, donc leur valeur ajoutée. Ainsi, chez Corum L'Epargne, la quotepart du fonds en euros ne peut dépasser 25 % de l'en-cours des contrats. Quant au courtier en ligne Placement-direct.fr, il avait, en septembre 2025, fermé la souscription de SwissLife Euro+, avant de la rouvrir en mai. ■

LAURENCE DAVID

223316 - CISION 1313072700501

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle. L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.